

N° 2023-029

## AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES

L'an deux mil vingt-trois, le 15 mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 9 mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. VIBERT Christian est désigné secrétaire de séance.

### Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, ASTIER Fabienne, CHAMOUSSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, HANRARD Bernard, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian

### Absents excusés :

Mme BERARD Patricia qui donne pouvoir à Mme VILLIEN, CHENU Azélie qui donne pouvoir à M. DUC, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, MARTINOD Marie,

MM. BOUTY Georges qui donne pouvoir à M. DUCOGNON, VILLIBORD Guillaume, FAVRE Didier, MARCHAND-MAILLET Thierry

En exercice : 27	Présents : 18	Pouvoirs : 3	Absents : 9
------------------	---------------	--------------	-------------

Il est rappelé qu'en comptabilité des services publics industriels et commerciaux (SPIC), le résultat d'exploitation de l'année N est inscrit en report à nouveau, en dépenses ou en recettes d'exploitation de la section d'exploitation de l'année N+1.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le compte administratif 2022 du budget annexe transports scolaires, dont les résultats conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

Affectation résultat 2022 / Transports Scolaires	
	TOTAL
Section d'exploitation	
Résultat de l'exercice (A)	6 236,49 €
Report à nouveau N-1 (B)	62 773,21 €
<b>Résultat à affecter (A+B)</b>	<b>69 009,70 €</b>

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE d'affecter au budget 2023 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 de la façon suivante :

- L'excédent de fonctionnement sur la ligne budgétaire 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 69 009,70€

FAIT ET DELIBERE LE 15 MARS 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX